

Antony, le 18/02/2015

## Bilan de la réunion sur le temps périscolaire- 3 février 2015

Chers parents,

Le 3 février dernier, les représentants de la mairie :

- M. LEGRAND, Coordinateur responsable de tous les temps périscolaires, CML et vacances,
- Mme RIVA, Directrice de l'Éducation,
- Mme FAURET, Conseillère municipale déléguée aux activités périscolaires et aux relations avec les établissements d'enseignement secondaire,
- Mme QUINZIN, Conseillère municipale déléguée aux écoles
- Mme COTTENCEAU, maire adjoint chargé de l'Environnement, du Développement durable et des Affaires Funéraires

nous ont conviés à une réunion d'informations sur le temps périscolaires de l'école Blanguernon/Chénier, en présence du directeur de l'école et des référents du temps périscolaire de l'école et de son annexe.

Nous avons décidé de vous rendre compte des informations données au cours de cette réunion et des réponses obtenues aux questions posées.

### 1) Les différents temps périscolaire à l'école élémentaire : organisation et encadrement

Le temps périscolaire est le temps en dehors du temps scolaire (où les enfants sont pris en charge par les enseignants de l'école). Cela concerne donc :

- La garderie du matin de 7h à 8h50
- La pause méridienne de 12h à 13h45
- Le temps récréatif de 16h à 16h30
- L'étude de 16h 30 à 17h30
- La garderie du soir de 17h30 à 19H.

Pour information, cela représente un total de 1800 créneaux à pourvoir sur la ville par semaine pour l'ensemble des temps périscolaires. Durant ces temps, chaque équipe d'animateurs est encadrée par une personne référente (une sur Blanguernon et une sur l'annexe Chénier). Ces référents sont présents sur tous les temps périscolaire et sont les interlocuteurs privilégiés du directeur de l'école et du référent coordonnateur sur la ville (M Legrand).

Ils ont été recrutés du fait de leur ancienneté et de leur expérience dans les centres de loisirs de la ville.

**Mohamed**

Référent sur Blanguernon



**Neïla**

Référente sur Chénier

Les animateurs, recrutés par la mairie, ont tous eu un entretien d'embauche avec Mr Legrand. Ce sont pour la plupart des animateurs déjà installés dans les structures de la ville ou des étudiants.

Les animateurs sont placés dans la mesure du possible, dans les écoles près de leurs domiciles afin d'éviter qu'ils ne traversent toute la ville. L'objectif de la mairie d'Antony est de fidéliser cette équipe d'animateurs, une centaine sur la ville. En cas d'absence, pour maladie ou autre, il y a une équipe de remplaçants (une trentaine de personnes) ce qui permet un taux de remplacement de 90%.

Ils sont présents dans l'école, si possible, toute une semaine afin de mieux connaître les locaux, les enfants.

Voici le tableau des taux d'encadrement des différents temps périscolaires :

	<b>Ecole Blanguernon</b>		<b>Annexe Chénier</b>	
	Effectif moyen	Nombre d'encadrants	Effectif moyen	Nombre d'encadrants
Garderie du matin	60/70	3	30	2
Pause méridienne	250	13	110	5/6
Temps récréatif	80	5 ou 6 (selon étude)	30	3 ou 4 (selon étude)
Etude	100/110		50/55	
Garderie (17H30/18H)	60	2	30	2
Garderie (18H-19H)	30	2	20	2

Il n'y a pas de texte qui impose de quota d'adultes par enfants présents. La ville d'Antony a décidé un taux d'un adulte pour 20 enfants en élémentaire. Ce taux est respecté sauf sur le créneau horaire, 17h30-18H, où il y a deux animateurs pour trente enfants. La mairie a peu de solutions car recruter un adulte de plus " juste pour 30 min" est peu réalisable. Pendant cette demi-heure, les enfants sont toutefois en sécurité et le nombre d'enfants diminue rapidement durant cette demi-heure.

La mairie reconnaît des premières semaines difficiles dans certaines écoles le temps de trouver les ajustements nécessaires. Sur l'école, il y a eu quelques ratés, le plus souvent dus aux familles changeant leurs horaires.

Pour éviter ces ratés, il est important que la sortie des enfants à des temps différents de ceux habituels soient expressément notés dans le cahier de correspondance (ou au moyen d'un courrier en cas d'oubli du cahier à l'école).

## 2) Le contenu des temps périscolaires

La mairie souhaite maintenant améliorer les contenus avec des objectifs clairs :

**-Sur le temps de garderie du matin**, les animateurs disposent de jeux de société, de coloriages... Des malles de jeux devraient venir compléter les équipements déjà en place. Ces malles contiendront des jeux adaptés aux différents âges des enfants et ont été sélectionnés par les responsables de la ludothèque. Ces malles, au contenu différent, tourneront sur les différentes écoles de la ville chaque trimestre. Elles devaient arriver au mois de janvier mais le marché à appel d'offres a ralenti leur mise en place. Elles devraient donc être déployées sur les écoles au mois de mars.

**-Sur le temps du midi**, les enfants doivent manger dans de bonnes conditions (bruit limité, l'enfant peut choisir avec qui il mange, il doit prendre le temps de bien manger). Ensuite, l'enfant fait ce qu'il souhaite : il peut se rendre dans la cour ou aller à des endroits aménagés en accès libre.

*Sur l'école Blanguernon*, les enfants mangent au self-service : Il y a deux services. Les classes de CP passent en premier puis un roulement à lieu pour les autres classes, selon un calendrier dans la semaine. L'idée est qu'une partie des enfants mange de 12h à 12h 45 pendant que les autres ont accès à la cours de récréation (ping-pong, basket), à la BCD (réaménagée avec un coin contenant des petits albums et des bandes dessinées), et dans le hall où sont proposés des coins « jeux de société ». Ensuite, les autres vont manger de 12h 45 à 13h30. Le préau intérieur de l'école est désormais divisible en 2 parties grâce à des rideaux amovibles. Des tables peuvent y être installées pour faciliter les activités.

*Sur l'annexe Chénier*, le repas a lieu à table. Il y a trois services sur deux réfectoires. Les endroits aménagés libres sont proposés à partir de 12h45-13h : Récréation, jeux de société, lecture, kapla, légos... Un accord avec le service des sport de la ville vient de rendre possible l'utilisation du gymnase Coubertin le midi pour des jeux sportifs. Un projet est toujours à l'étude pour que les enfants puissent se rendre et disposer des locaux du centre de loisirs Paul Roze.

**-Le temps 17h30-19h** doit aussi être un temps calme avant de rejoindre son domicile.

La mairie va procéder à des sessions de formations courtes (appel à une société de formation extérieure) pour tous ces animateurs, afin de les former aux différentes exigences liées aux différents âges des enfants et à l'animation. A cela se rajoute une formation en interne destinée tout particulièrement aux intervenants des temps du midi et du soir, un travail au quotidien entre les référents et leurs équipes et la mise en place d'objectifs.

Aucune solution n'est apportée par rapport à la problématique des cartables du mercredi pour les enfants qui vont ensuite au centre de loisirs. Il y a eu quelques oublis ce qui est préjudiciable pour la scolarité des enfants. Les cartables laissés en classe posent parfois aussi problème car les enfants y ont leurs clés ou le carnet de correspondance à l'intérieur.

Certaines classes (à l'appréciation des enseignants) ont choisi de laisser les cartables dans les classes jusqu'au jeudi, d'autres laissent les enfants repartir avec.

Le projet retenu pour la réforme des rythmes scolaires a été déposé pour une période de trois ans. A la rentrée 2015, les temps périscolaires seront donc sur le même schéma.

La mairie a choisi de ne pas faire d'enquête/bilan de cette première année d'application de la réforme du fait de la mise en place notamment du Comité de pilotage instauré pour l'ensemble des écoles de la ville.

Nous envisageons toutefois de revenir vers vous sous forme de sondage pour trouver ensemble les améliorations nécessaires ou faire remonter les problèmes résiduels.